



Information de la société

Orco Property Group encourage ses porteurs d'obligations à se faire connaître

Paris, le 13 mai 2009 - Le Shareholder Corner du site Web d'Orco Property Group s'enrichit d'informations à destination des porteurs d'obligations.

Les porteurs d'obligations peuvent s'informer et se déclarer sur le site à l'adresse : <http://www.orcogroup.com/en/shareholders-corner/messageforbondh>,

Dans cette section, les porteurs d'obligations peuvent notamment trouver ce texte qui leur explique l'importance de se déclarer comme « obligataires » et la procédure de discussion sur la restructuration de la dette du Groupe :

Porteurs d'obligation : enregistrez-vous pour préserver vos droits

Dans le cadre de la procédure de sauvegarde ouverte par le Tribunal de commerce de Paris le 25 mars dernier, les porteurs d'obligation de nationalité française ont jusqu'au 25 mai prochain pour se déclarer et participer ainsi au comité des obligataires organisé sous l'égide de l'administrateur judiciaire et du représentant des créanciers. Les porteurs d'obligation hors de France ont eux jusqu'au 25 juillet prochain pour se déclarer. Le comité des obligataires constitue le seul lieu de discussion sur la restructuration de la dette du groupe. Dans ce cadre légal et transparent doit être trouvé un accord entre l'entreprise et ses obligataires, préservant l'intérêt de tous. Cet accord devra ensuite être validé à la majorité des deux-tiers des porteurs d'obligation. Il sera enfin validé pour sa mise en exécution par le juge du Tribunal de commerce dans le cadre du plan de sortie de sauvegarde.

Enregistrez-vous sur le site Web d'Orco Property Group

La procédure de déclaration est simple et vous permet de participer aux discussions sur la restructuration de la dette d'Orco Property Group dans le cadre légal et transparent instauré par la procédure de sauvegarde. Vos intérêts comme ceux de l'entreprise y sont protégés. Il vous suffit de vous rendre sur le site d'Orco Property Group où un espace vous est dédié : <http://www.orcogroup.com/en/shareholders-corner/messageforbondh>, d'envoyer un message à l'adresse dédiée : bondholders@orcogroup.com ou à orco@mja75.com, pour contacter directement Valérie Leloup Thomas, représentante des créanciers désignée par le Tribunal de Commerce de Paris.

Préserver vos droits :

Seuls les porteurs d'obligation dûment enregistrés pourront être partie à l'accord qui sera trouvé dans le cadre de ce comité des obligataires et pourront ainsi bénéficier des conditions de remboursement, de conversion en capital ou toute autre mesure adoptée et acceptée par le juge du Tribunal de commerce de Paris.

Toutes les informations sur www.orcogroup.com